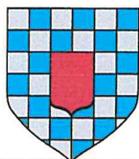


Commune de CHAMBRY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2020**

DATE DE CONVOCATION : 20 JANVIER 2020

DATE D'AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14 PRESENTS : 11 VOTANTS : 13

L'AN DEUX MILLE VINGT, le VINGT HUIT JANVIER à 18 heures 30

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. JOSSEAUX Olivier, Maire.

Etaient Présents : M. JOSSEAUX Olivier, Mme ANGELILLO Claudie, Mme ARENT Géraldine, M. BEURAIN Raymond, M. FRAILLON Alexandre, M. HEMMERY Claude, M. HÖLL Sylvain, Mme LEFEBVRE Sylviane, Mme LONGATTE Annie, Mme QUATREVAUX Isabelle, Mme VOLLEREAUX Isabelle.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et excusés : Mme BEAUFREMEZ Annie, M. PERCY James, Mme CLEMENT Christelle

Etaient représentés: M. PERCY James donne pouvoir à M. JOSSEAUX Olivier
Mme BEAUFREMEZ Annie, pouvoir à Mme LEFEBVRE Sylviane

Mme LEFEBVRE Sylviane a été élue secrétaire.

oOo

Le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 16 décembre 2019 qui est adopté à l'unanimité.

oOo

Ordre du jour :

- 1 – Réhabilitation et mise conformité accessibilité mairie
Demande de subvention conseil départemental
- 2 - Concours du comptable public – attribution d'indemnités
- 3 – Tableau des effectifs - modification
- 4 - Secours
- 5 - Questions diverses

oOo

**1 - MAIRIE - REHABILITATION ET MISE ENCONFORMITE ACCESSIBILITE
DEMANDE DE SUBVENTION AISNE PARTENARIAT INVESTISSEMENT AU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE L' AISNE**

Exposé :

Le Maire propose au conseil municipal de solliciter auprès du Conseil Départemental de l'Aisne, dans le cadre du dispositif « Aisne Partenariat Investissement », une subvention pour la réhabilitation et la mise en conformité de l'accessibilité de la mairie.

Le maire propose au conseil municipal d'adopter la délibération suivante :

Délibération :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu l'avis favorable du bureau municipal en date du 20 janvier 2020,

DECIDE à l'unanimité PAR TREIZE VOIX POUR, ZERO VOIX CONTRE et ZERO ABSTENTION :

1 - D'approuver le projet pour la réhabilitation et la mise en conformité de l'accessibilité de la mairie d'un montant de

TOTAL HT	274 285,00 €TVA
54 857,00 €	
TTC	329 142,00 €

2- de déterminer le plan de financement de la manière suivante :

Subventions	assiette HT	taux	subvention
Conseil Départemental Aisne API	274 285,00 €	10%	27 428,50 €
Etat – DTER	169 627,00 €	60%	101 776,20 €
Etat – DSIL	169 627,00 €	10%	16 962,70 €
	Total subventions		146 167,40 €

Charge communale

HT	46,70 %	128 117,60 €
TVA		54 857,00 €
TTC	55,59 %	182 974,60 €

3- de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aisne, dans le cadre du dispositif « Aisne Partenariat Investissement », une subvention de 27 428,50 € sur une assiette subventionnable de 274 285,00€ HT.

4 - de s'engager à financer la quote-part restant à la charge de la commune

5 - d'accepter toutes inspections et contrôles réglementaires

Délibération adoptée l'unanimité.

2 - CONCOURS DU COMPTABLE PUBLIC - Attribution d'indemnités

Exposé :

Le Maire informe le conseil municipal qu'à l'occasion de la nomination du nouveau comptable public, il convient de délibérer sur les conditions d'attribution des indemnités de conseil et de confection de budget susceptibles de leur être accordées.

Il propose au conseil municipal de reconduire les indemnités attribuées au précédent comptable.

Le rapporteur propose au conseil municipal d'adopter la délibération suivante :

Délibération

Le conseil municipal,

- Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes; des départements et des régions,

- Vu le décret 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

- Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983, relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

- Vu l'avis favorable du bureau municipal en date du 20 janvier 2020,

- Considérant la prise de fonction de Madame Nathalie MERIOT, comptable public

- Considérant la nécessité de s'appuyer sur les conseils du receveur municipal pour assurer la gestion de la commune,

- Considérant que la confection du budget est assurée par les services municipaux,

après avoir entendu Monsieur le maire, et après en avoir délibéré, DÉCIDE

- de demander le concours pour l'année 2019 du comptable public pour assurer des prestations de conseil

- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an

- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Mme MERIOT Nathalie, comptable public.

Délibération adoptée l'unanimité.

3 – TABLEAU DES EFFECTIFS – Modification - Création emploi Rédacteur principal de 1^{ère} classe

Exposé :

M. le Maire expose au Conseil Municipal propose au conseil municipal de créer un poste de rédacteur principal de première classe afin de permettre l'avancement de grade d'un agent titulaire en poste.

Il soumet à l'assemblée d'adopter la délibération suivante :

Délibération :

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 relative portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

- Vu l'avis favorable du bureau municipal du 20 janvier 2020,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le tableau des emplois adopté par le conseil municipal le 10 septembre 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité PAR TREIZE VOIX POUR, ZERO VOIX CONTRE ET ZERO ABSTENTION, décide :

- 1 – D'autoriser la création d'un poste permanent titulaire de rédacteur principal de 1^{ère} classe
- 2 – d'adopter le tableau des effectifs joint en annexe.
- 3 – D'autoriser le maire à signer tout document relatif à la création du poste, au recrutement et nomination des agents.
- 4 – Les crédits nécessaires sont prévus au budget général au chapitre 012

Délibération adoptée l'unanimité.

PERSONNEL - TABLEAU DES EFFECTIFS
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 janvier 2020

GRADE	Catégorie	Temps complet	Temps incomplet	ancien effectif	nouvel effectif
PERMANENT					
FILIERE ADMINISTRATIVE					
ATTACHE	A	X		1	1
REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL 2ème classe	B	X		1	1
REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL 1ère classe	B	X		0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème classe	C		24h00	1	1
FILIERE CULTURELLE					
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2ème classe	C	X		1	1
FILIERE TECHNIQUE					
AGENT DE MAITRISE	C	X		1	1
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	X		1	1
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C		5h00	1	1
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C		10h00	1	1
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL - article 3-3 loi du 26/01/1984	C		5h00	1	1
FILIERE SOCIALE					
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL 2e CLASSE DES ECOLES MATERNELLES	C		20h00	1	1
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL 2e CLASSE DES ECOLES MATERNELLES	C		23h00	1	1
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL 2e CLASSE DES ECOLES MATERNELLES article 3-3-5 loi du 26/01/1984	C		23h00	1	1
NON PERMANENT					
Loi du 26 janvier 1984 Article 3 - 2ème alinéa ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION périodes du 17 au 21 février 2020, du 14 au 17 avril 2020, du 24 au 28 août 2020 et du 19 au 23 octobre 2020	C		30h00 maxi	1	1

4 – SECOURS

Sans objet.

5 – QUESTIONS DIVERSES

Dématérialisation des convocations du conseil municipal

Les tablettes pour les réunions sont livrées. Logiciel en cours d'installation.

POLICE SECURITE

Groupe de Partenariat Opérationnel : Athies sous Laon et Chambry
2 réunions ont eu lieu.

CCAS

- CCAS fin au 1^{er} janvier 2020
- Repas des anciens– 19 janvier 2020 – compte rendu

ECOLES – et SERVICES PERISCOLAIRES

Travaux école maternelle et façade foyer

- travaux achevés – école maternelle réinstallée
- Inauguration école maternelle. Elle est reportée en avril après les élections municipales 2020, en raison de la période préélectorale.
- la classe numérique est installée, la formation de l'enseignante aura lieu le 3 février 2020.
- vitrine d'affichage à installer

Dénomination : Groupe scolaire Monique et Gérard MATHIEU avec indication des périodes de maire pour les deux et de direction de l'école pour Monique
Devis de la signalétique reçus à retravailler

ATELIERS VACANCES ENFANTS

Atelier vacances février 2020 : Théâtre et cuisine

MANIFESTATIONS CEREMONIES

- 31 Janvier 2020 – vœux du maire
- 28 février 2020 JAZZ'TITUDES
- 15 et 22 mars 2020 - Elections municipales

Projets en lien avec la commémoration des 80 ans de l'appel du Général de Gaulle et de la bataille de CHAMBRY du Bataillon de Chasseurs Portés du 19 mai 1940

- Deuxième semaine d'avril 2020 – cérémonie pose d'une plaque à proximité de la ferme et une au giratoire RN2 et conférence historique sur la bataille de CHAMBRY organisée par l'association « le souvenir français »
- Jeudi 18 juin 2020 – projet USEP course orientation 300 enfants et spectacle au foyer – RDV le 19 décembre 2019
- Troupe théâtre AXOTHEA – pièce de théâtre basée sur des témoignages de l'exode.

TRAVAUX DIVERS

Cimetière – extension
Achat parcelle en cours

Travaux GRDF – GAZ

Pose canalisation de la rue du 8 mai 1945 et rue Lénine jusque la RN2 pour le méthaniseur situé à Vivaise à la limite territoriale d'Aulnois sous Laon.

EAU ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL

Reprise compétence par la communauté d'agglomération du pays de Laon en 2020

VENTE – ACHAT DE BIENS

Achat de 2 parcelles limitrophes chemin du marais
Dossier transmis au notaire pour rédaction de l'acte.

VIE ECONOMIQUE

- Projet déplacement centre E. Leclerc sur terrain limitrophe sur territoire ville Laon
Permis de construire accordé – recours déposé
- Locaux vacants ex GEMO vêtements- Permis de création d'un restaurant asiatique accordé – travaux en cours
- Demande de permis de construire déposée pour la construction d'un restaurant Burger king rue Voltaire- instruction en cours
- Demande de permis de construire déposée pour la maison départementale de l'autisme ZAC Champ du Roy

GRIFFON ZONE D'ACTIVITES

Projets:

- Dachy – transfert de l'activité depuis Athies sous Laon
- 2020 installation d'une entreprise de tayage de lin

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE LAON

- Circuit Palmer couvron :
Début des travaux en 2020 ouverture prévue en 2021
- Les travaux de la ferme photovoltaïque de Samoussy ont débuté. Prévision de la pose des panneaux photovoltaïques en mars 2020.
- Olivier a rencontré ENEDIS et a évoqué avec eux l'enfouissement de la ligne desservant la râperie
- Enedis a obtenu un permis de construire concernant des locaux supplémentaires au poste HTA limitrophe d'Athies sous Laon
- Travaux sur le poste électrique situé à la limite territoriale avec Athies sous Laon
- Le premier bus TUL Gaz GNV est en circulation. Deux autres devraient suivre

URBANISME

PLU

Révision du PLU de Chambry en cours personnes publiques associées consultées sur le projet arrêté par le conseil municipal. Délai jusqu'au 2 mars 2020 pour rendre leur avis. Une enquête publique suivra.

BULLETIN ET AGENDA MUNICIPAUX

Agenda 2020 distribué

DIVERS

Recensement

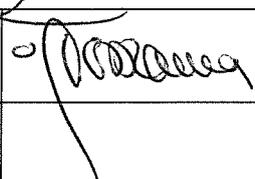
A débuté le 16 janvier et prendra fin le 15 février 2020

DECLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le maire informe le conseil municipal qu'il n'a pas fait usage du droit de préemption de la commune sur les immeubles suivants :

N° et Date arrêté	Adresse parcelle	Propriétaire vendeur	N° cadastre	Superficie m2
2019/55 du 13/05/2019	Rue Lénine	TAVARES DE CAMPOS Manuel	AB 255	603
2019/56 du 17/05/2019	Rue Lénine	SCI C.B.B.	AB 412	170
2019/66 du 04/06/2019	4 rue Auguste Renoir	LEGENDRE Laurent et GILLET Stéphane	AB 319	697
2019/76 du 19/07/2019	56 rue Jean Jaurès	LONGATTE Thérèse	AA 133 AA 134 AA 231	32 345 405
2019/93 du 31/10/2019	1 rue Pierre Laplace	SCI NAZARETH	ZA 204	14 587
2019/102 du 21/11/2019	L'Etau Brûlé	Communauté d'Agglomération du Pays de Laon	ZT 45	12 000
2019/103 du 21/11/2019	L'Etau Brûlé	Communauté d'Agglomération du Pays de Laon	ZT 47	3 865
2019/109 du 12/12/2019	8 rue Mozart	Mme VADARAIN DEPERCENAIRE Michelle	AB 290	800

EMARGEMENTS

JOSSEAUX Olivier		HEMMERY Claude	
ANGELILLO Claudie		HÖLL Sylvain	
ARENT Géraldine		LEFEBVRE Sylviane	
BEAUFREMEZ Annie		LONGATTE Annie	
BEURAIN Raymond		PERCY James	
CLEMENT Christelle		QUATREVAUX Isabelle	
FRAILLON Alexandre		VOLLEREAUX Isabelle	